

# PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 5 ans à compter du 22/08/2024

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement  
Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

Procès-verbal n° DO-24-6352\A-R1

**Matériau présenté par :** 3A COMPOSITES CORE MATERIALS  
Alusingenplatz 1  
78224 Singen  
Allemagne

**Référence commerciale :** DIBOND PE

**Description sommaire :** Panneau sandwich fabriqué par lamination constitué d'une âme polyéthylène, revêtue sur chaque face d'une tôle aluminium (0.3mm) laquée  
Mode de fixation : Sans fixation  
Substrat : Sans substrat  
Face exposée : Face laquée  
Application : Bâtiment Français  
Epaisseur nominale totale : 2 mm (déclarée par le client).  
Masse volumique : 1300 kg/m<sup>3</sup> (déclarée par le client).  
Masse surfacique : 2,9 kg/m<sup>2</sup> (déclarée par le client).  
Coloris présenté : Noir / Rouge / Blanc.  
Coloris validés : Tous les coloris

**Nature de l'essai :** NF P 92-501 - Essai par rayonnement

**Référence du rapport d'essai :** DO-24-6352\A-R1 du 22/08/2024

**Classement :**

**M1**

sur face laquée

**Durabilité du classement :** Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Valable sur la face d'usage pour toute application non couverte par l'article AM18 du règlement ERP concernant les sièges rembourrés »

A Bruay-la-Buissière, le 22/08/2024

**Signé**

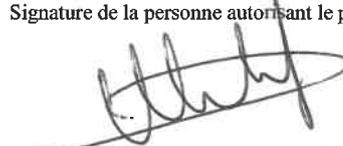
Signature de la personne ayant réalisé le classement



Thomas TURF  
Ingénieur praticien

**Approuvé**

Signature de la personne autorisant le présent rapport



Pour ordre, suppléant du président Franck POUTCH  
Skander KHELIFI  
Responsable technique

**Rapport N° / Report N° DO-24-6352\A-R1 émis le / edited the 22/08/2024**  
**Résultats suivant / Results according to NF P 92-501 : 1995**

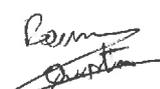
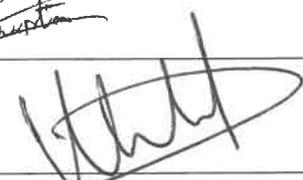
Date de réception / Reception Date :	23/07/2024
Date de l'essai / Test date :	14/08/2024
Conditionnement / Conditioning :	23 ± 2 °C, 50 ± 5 % HR
Dimension des échantillons / Samples dimensions (mm) :	300 mm x 400 mm
Epaisseur / Thickness (mm) :	2

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation / COFRAC accreditation attests competence of the laboratories for the only tests covered by the accreditation

	Essai / Test 1	Essai / Test 2	Essai / Test 3	Essai / Test 4	Essai / Test 5	Essai / Test 6	Moyenne / Average
Couleur / Color	Blanche	Blanche	Rouge	Rouge	Noire	Noire	/
Temps d'inflammation face inférieure / Time to ignition inferior face (s)	527	566	/	/	/	866	/
Temps d'inflammation face supérieure / Time to ignition superior face (s)	/	/	/	/	/	/	/
Temps de dépassement du bol face inférieure / Time of passing the bowl inferior face (s)	527	566	/	/	/	866	/
Temps de dépassement du bol face supérieure / Time of passing the bowl superior face (s)	/	/	/	/	/	/	/
Temps d'extinction face inférieure / Extinction time inferior face (s)	676	698	/	/	/	979	/
Temps d'extinction face supérieure / Extinction time superior face (s)	/	/	/	/	/	/	/
Durée d'inflammation / Combustion time (s)	159	132	Pas d'inflammation	Pas d'inflammation	Pas d'inflammation	113	/
Somme Hauteur de flamme / Sum of Flame Heights (cm)	24	24	0	0	0	39	/
Chutes de matières? / Drippings?	Non/No	Non/No	Non/No	Non/No	Non/No	Non/No	/
Percement sans inflammation / Piercing without ignition?	Non/No	Non/No	Non/No	Non/No	Non/No	Non/No	/
Valeur q selon NF P 92-507 / q value according to NF P 92-507	0,4	0,4	0	0	0	0,4	0,2

<b>Observations / Remarks :</b>	Conformément au paragraphe 3.2.9.a) de la norme NF P 92-501, les échantillons ont été soumis à l'essai par rayonnement après avoir simulé un joint par un trait de scie dans le parement exposé à l'épiradiateur (largeur du trait (3±0,5) mm, longueur : (180±2) mm depuis le bord inférieur et dans l'axe longitudinal) coupant le parement incombustible étanche en tôle aluminium, sans toutefois couper le parement de l'autre face, et après avoir réalisé une étanchéité aux gaz de pyrolyse par mise en place d'un film aluminium sur les quatre chants des éprouvettes.
---------------------------------	--

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essais ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et essais. Le rapport d'essai ne concerne que l'objet soumis à l'essai. Ces résultats d'essais rendent compte du comportement des éprouvettes d'un matériau soumis à des conditions spécifiques d'essai; ils ne prétendent pas représenter le seul critère d'évaluation du danger potentiel de contribution à l'incendie que présente le produit dans les conditions d'utilisation. / Attention is drawn to the fact that the results obtained with the sample that is the subject of this test report cannot be generalized without justification of the representativity of the samples and tests. The test report only concerns the object under test. These test results account for the behavior of specimens of a material subject to specific test conditions; they do not purport to represent the only criterion for assessing the potential fire hazard posed by the product under the conditions of use

<b>Responsable de l'Essai / Test Officer :</b>	Quentin ROUSSEL	
<b>Responsable Technique / Technical Manager :</b>	Skander KHELIFI	

**Fin du rapport / End of report**

Les essais décrits dans ce rapport ont été réalisés sur le site du CREPIM Bruay-La-Buissière / The tests described in this report were carried out at the CREPIM Bruay-La-Buissière Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat / Whether or not to declare compliance with the specification, the uncertainty associated with the result was not explicitly taken into account  
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale / Reproduction of this test report is only permitted in its full form  
Sauf mention contraire, l'échantillon est testé tel que reçu / Unless otherwise stated, samples is tested as received  
Le CREPIM ne peut être tenu responsable des informations relatives à l'élément testé. Ces informations sont fournies par le demandeur / CREPIM cannot be held responsible for information relating to the tested element. This information is provided by the applicant